

SÉCHERESSE

L'INDRE-ET-LOIRE EST EN VIGILANCE

16 MARS 2023

La ressource en eau est précieuse et limitée, toute l'année.
Adoptons un comportement quotidien solidaire et responsable.

Info situation

Le manque d'eau se répète mois après mois, avec un déficit de précipitation de près de 60% pour le mois de février. Le débit des cours d'eau (déficit global entre 60 et 90%) et le niveau des nappes (recharge hivernale inférieure à 2022) sont très préoccupants sur cette période hivernale 2022-2023. Même en cas de pluviométrie excédentaire sur les prochaines semaines, la reconstitution des réserves en eau souterraine d'ici le printemps reste difficilement envisageable. Par conséquent, le département d'Indre-et-Loire est placé en vigilance sécheresse à compter du 16 mars 2023. La situation fait l'objet d'un suivi attentif des services de l'État.



PARTICULIERS

À la maison



Vérifiez régulièrement votre compteur d'eau et réparez les fuites



Ne laissez pas couler l'eau inutilement



Évitez de nettoyer façades, toitures et terrasses



Lavez votre véhicule dans une station de lavage



Faites tourner lave-linge et lave vaisselle lorsqu'ils sont pleins, choisissez le mode "Éco"



Installez des équipements sanitaires économes en eau (chasse d'eau, mousseur, pomme de douche)

Au jardin



Paillez le sol pour conserver l'humidité



Récupérez l'eau de pluie ou de rinçage



Évitez d'arroser les pelouses



Arrosez tard le soir pour réduire l'évaporation



Réduire le nombre d'arrosage pour limiter l'évaporation



Tenez compte de la pluie prévue ou déjà tombée



ENTREPRISES et COLLECTIVITÉS



Luttez contre les fuites de réseaux



Limitez l'arrosage des terrains de sports, massifs et espaces verts



Optimisez les processus de production



Mettez en place des procédés économes en eau



AGRICULTEURS



Quand cela est possible, adaptez vos assolements



Évitez d'arroser au delà des cultures et en conditions venteuses



Optimisez les apports d'eau (outils d'aide à la décision)



Luttez contre les fuites sur le matériel et les réseaux

PLUS D'INFORMATIONS SUR

www.indre-et-loire.gouv.fr/arrete-cadre-secheresse

<https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluviapublic/>

